

Les fonctionnaires du plan et les statisticiens font état de l'évolution des facteurs extérieurs à l'entreprise (production intérieure brut, production industrielle; prix taux des salaires horaires dans le privé etc)

A ce niveau les syndicats ne peuvent intervenir que pour contester les chiffres avancés et surtout le fait que l'on compte dans l'augmentation de la masse salariale les hausses légitimes dues aux glissements catégoriels (c'est à dire une qualification accrue de certains travailleurs) qui entraîne un saut d'indice par promotion interne ou encore passage d'une catégorie de rémunération à une autre plus élevée du fait de l'accroissement de qualification. Or ces hausses de qualification sont "gonflées" pour éviter que les techniciens ne puissent faire la comparaison avec les mêmes hausses dans le secteur privé qui sont beaucoup plus importantes.

Cette année dans les charbonnages l'augmentation de la masse salariale a été inférieure à 5% alors que l'augmentation des prix a été de 3% ce qui fait une hausse du pouvoir d'achat de 2% (contre 3% prévus dans le V° plan

Ainsi parler d'ententes de "masse salariale" ce n'est pas parler des salaires réels mais seulement des salaires nominaux. De plus il n'est pas sur que le gouvernement majore l'augmentation pour 1967 de ce 1% en retard par rapport au plan qui n'est pourtant pas d'une générosité délirante (3% de hausse de pouvoir d'achat par an!!!)

Conséquences

Cette année CGT et CFDT ont quitté toutes les commissions. Ne sont restés que les syndicats bien représentatifs (!) FO CGC et CFTC (Sauty).

En effet l'élévation de la masse salariale proposée par le gouvernement se fait unilatéralement et arbitrairement "car elle n'est pas indexée sur l'accroissement de la production, de la productivité, du revenu national"

Lettre CGT CFDT 13/1/67 à Pompidou

Bref l'on peut estimer que cette année les travaux des commissions Grégoire se feront sans l'appui des deux grandes confédérations.